



Le canton de Vaud 2007

4^e canton suisse par sa superficie, 3^e en terme de population, le canton de Vaud a connu la plus forte progression démographique du pays depuis deux ans. Il accueille aujourd'hui des entreprises florissantes, et des hautes écoles de renommée internationale qui contribuent à son rayonnement.



avec 4 excursions à la découverte du canton >

Les autorités vaudoises

L'EXÉCUTIF



Le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil d'Etat, gouvernement de sept membres élus par le peuple. Chaque conseiller d'Etat est également chef d'un département.

François Marthaler → Vert → chef du Département des infrastructures

Jean-Claude Mermoud → UDC → chef du Département de l'économie

Anne-Catherine Lyon → Socialiste → cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Pascal Broulis → Radical → président, chef du Département des finances et des relations extérieures

Jacqueline de Quattro → Radicale → cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement

Pierre-Yves Maillard → Socialiste → chef du Département de la santé et de l'action sociale

Philippe Leuba → Libéral → chef du Département de l'intérieur

LE LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil, parlement composé de 150 députées et députés, élus au scrutin proportionnel. Les arrondissements électoraux correspondent aux districts, en sorte que toutes les régions du canton soient représentées.

LE JUDICIAIRE

Les autorités et offices judiciaires rattachés au Tribunal cantonal sont le juge d'instruction cantonal et les juges d'instructions, le Tribunal des mineurs, l'Office du juge d'application des peines, le Tribunal des baux, les tribunaux d'arrondissement, les Justices de paix, les greffes des autorités judiciaires, les offices des poursuites et des faillites, l'Office du tuteur général et l'Office cantonal du registre du commerce.

Les départements

DSE DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable de la sécurité des personnes et des biens ainsi que de la protection de l'environnement et de la promotion de l'égalité. [Dossier 2007](#) : projet BoisEau, le cadastre des ressources hydrauliques et forestières, exploitables comme énergies renouvelables.

DFJC DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

En charge de la formation de près de 130 000 enfants, jeunes et adultes, dans les domaines de l'enseignement obligatoire, postobligatoire, spécialisé et supérieur. Le DFJC est en outre responsable de la protection des mineurs, ainsi que de la politique culturelle du Canton. [Dossiers 2007](#) : nouveau Musée des Beaux-Arts ; projets de lois sur la HEP, la formation professionnelle, la politique de l'enfance et de la jeunesse.

DINT DÉPARTEMENT DE L'INTERIEUR

Chargé des relations entre l'Etat et les communes ainsi que de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution. Il abrite également le Service de la population (état civil, migration), le Service pénitentiaire et les Archives cantonales. [Dossier 2007](#) : élaboration des réformes judiciaires (CODEX 2010).

DSAS DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Responsable de la politique sanitaire (hôpitaux, maintien à domicile, établissements médico-sociaux (EMS), promotion de la santé), de l'aide aux personnes en difficulté (assurances et aides sociales), et de la politique familiale. [Dossiers 2007](#) : renforcement des instruments de politique familiale ; crédit d'étude pour l'hôpital Riviera-Chablais.

DEC DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE

Responsable de la politique économique (promotion, agriculture, viticulture, logement et police du commerce), de l'emploi, de l'aménagement du territoire et du sport. [Dossier 2007](#) : mise en œuvre du plan directeur cantonal et de la politique d'agglomération.

DINF DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES

En charge de la gestion de 65 % des investissements de l'Etat : routes, transports, bâtiments et informatique. Il accueille aussi l'unité de développement durable. [Dossier 2007](#) : développement des transports publics dont le Réseau Express Régional.

DFIRE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Département transversal, dirigé par le président du Conseil d'Etat, en charge des finances, du personnel, de la statistique, des affaires extérieures et de la Chancellerie. [Dossier 2007](#) : mise en œuvre de la nouvelle politique salariale de l'Etat.

Les comptes de l'Etat

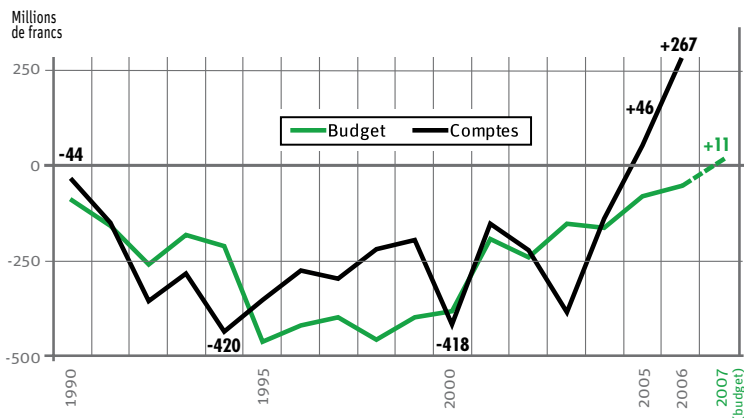
Le retour aux chiffres noirs

Les charges totales de l'Etat de Vaud se sont élevées, en 2006, à 6,581 milliards de francs. Les postes les plus importants sont l'enseignement et la formation (31 %), la prévoyance sociale (27 %) et la santé (11 %).

L'année 2006 a marqué, pour le Canton, la sortie d'une situation de déséquilibre chronique qui aura duré près de quinze ans, avec des déficits records en 1994 (420 millions) et 2000 (418 millions). Le Conseil d'Etat avait inscrit la restauration de l'équilibre financier comme objectif prioritaire du Programme de législature 2003-2007. La plus grande partie de l'assainissement a été réalisée par une meilleure maîtrise des charges ; il n'y a pas eu d'augmentation d'impôt.

A la faveur d'une conjoncture économique favorable, les comptes 2006 présentent un excédent exceptionnel de 267 millions de francs. La dette du Canton, qui dépassait huit milliards en 2004, est redescendue à moins de six milliards. La planification financière, mise à jour en 2007, prévoit que la dette soit encore réduite par paliers au cours des années qui viennent.

BUDGETS ET COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1990-2006



La promotion économique

Objectif : viser le 3^e rang de la place économique suisse

L'économie vaudoise a réalisé des performances exceptionnelles en 2006 : les exportations ont augmenté de 8,5 %, quelque 5600 postes de travail ont été créés tandis que le chômage reculait, de 3,8 % en 2005 à 3,3 %. Des chiffres qui devraient trouver confirmation en 2007 puisque le premier semestre de cette année a connu une croissance nette de 41 % en matière de création d'entreprises et une hausse record du nombre d'emplois avec 6000 postes supplémentaires (+2,1 %).

Le Conseil d'Etat a délégué au Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) la mission de promouvoir un développement économique durable et soutenu. Sont visés l'accroissement du revenu cantonal et l'internationalisation du tissu économique, avec l'objectif de faire passer le canton du 5^e au 3^e rang de la place économique suisse.

En partenariat avec le Développement économique vaudois (DEV), en charge de l'accueil des entreprises étrangères, et les Communautés d'intérêts, groupement de douze associations régionales, le SELT coordonne le soutien aux entreprises et octroie des aides, notamment aux pôles de développement, aux projets touristiques et aux logements. Ensemble, ils offrent des prestations dans différents domaines tels que le coaching, la location de bureaux, la vente de terrains, le transfert de technologies ou le financement.

19 PÔLES DE DÉVELOPPEMENT ET TROIS PARCS SCIENTIFIQUES



© Y-Parc SA

Le parc scientifique et technologique d'Yverdon, Y-Parc SA.

Afin de favoriser la décentralisation de l'activité économique et de développer les régions périphériques, 19 pôles de développement ont été instaurés à travers le territoire cantonal.

Deux de ces pôles disposent de parcs scientifiques, sis à Yverdon et à Ecublens. Ensemble, ils abritent quelque 200 entreprises offrant 1630 postes de travail.

Un troisième parc accueillera ses premiers locataires en 2008. Il s'agit du Biopôle d'Epalinges, qui occupera une surface de 80 000 m² au-dessus de Lausanne.

Une terre, ses origines

ALPES

La fermeture d'un océan puis la collision de plaques continentales provoquent le début de la formation des Alpes. Dans la partie vaudoise, elles culminent aujourd'hui aux Diablerets, à 3209 mètres.

PLATEAU

Les matériaux arrachés par l'érosion durant l'édification des Alpes s'accumulent dans des bassins de part et d'autre du massif qu'ils finissent par combler. Composés d'argiles, de sables et de galets, ces dépôts portent le nom de molasse et constituent la roche principale du Plateau.

JURA

Le Jura est le dernier relief alpin à se former. Une poussée géologique tardive soulève les roches calcaires dont il est constitué en majorité. La partie vaudoise est l'une des plus plissées et élevées de l'arc jurassien.

-45 à -35 millions d'années (Ma)

-30 à -20 Ma

-10 à -5 Ma

De la glace, même au Jura

Il existe certaines cavernes jurassiennes qui contiennent de la glace, même en été. Autrefois, avant la généralisation des armoires frigorifiques, de petites entreprises régionales venaient tailler des blocs dans les glaciers pour les revendre ensuite aux aubergistes et hôpitaux de la région lémanique.

C'est en piégeant l'air froid de l'hiver que certaines cavités parviennent à fonctionner comme un congélateur : l'eau de suintement gèle, la neige accumulée se conserve hiver après hiver et finit par se transformer en glace.

Aujourd'hui, on dénombre moins d'une dizaine de glaciers naturels dans le canton de Vaud, dont les plus importantes sont celles de St Livres et de St-George. Leur exploration peut s'effectuer sans matériel spéléologique.



Glacière de St Livres.

En dix ans, le glacier souterrain a perdu plus de deux mètres de glace en raison des changements climatiques. Son dôme, photographié en 1997 a entièrement disparu.

www.mamuse.com/glacieres

Les premiers événements avant notre ère

ÂGE DE GLACE

Le canton est presque entièrement recouvert de glaciers. Ils apportent la touche finale au paysage, en créant ses lacs, en aiguisant ses montagnes et en abandonnant d'importants amas de roches : la moraine.

18 000 av. J.-C.

PRÉHISTOIRE

Une fois les glaciers retirés, le territoire est occupé par le chasseur du Paléolithique. Vers 5500 av. J.-C., il se sédentarise au bord des lacs, puis maîtrise les techniques de la métallurgie vers 2000 av. J.-C., avant d'amorcer les premiers défrichements.

13 500 av. J.-C.

ANTIQUITÉ

En 58 av. J.-C., César empêche la migration des Helvètes vers la Gaule et les soumet à Rome. Avenches devient la capitale de l'Helvétie et la région tout entière prospère : nouvelles techniques de construction (maçonnerie), introduction du latin et essor des échanges commerciaux.

58 av. J.-C.

Le Musée romain d'Avenches

Petit bourg de 2700 âmes, Avenches est pourtant riche d'un passé qui fait d'elle un des sites archéologiques les plus fabuleux de Suisse.

Devenue capitale des Helvètes après l'annexion, par les Romains, des territoires qui forment la Suisse actuelle, Aventicum s'impose. L'empereur Vespasien élève la ville au rang de colonie vers 71/72 ap. J.-C. Quelque 20000 personnes, essentiellement des Helvètes, vivent désormais dans ses 60 quartiers. Un théâtre, un amphithéâtre, des thermes, un forum, huit temples, un sanctuaire dédié au culte de l'empereur et un mur d'enceinte flanqué de 73 tours témoignent de sa prospérité.

Transformée en une carrière dès le VI^e siècle, Aventicum sombre dans l'oubli. La mise au jour de ses vestiges, la création en 1824 du Musée romain puis de l'Association Pro Aventico la réveille définitivement.



L'empereur Auguste, fragment d'un camée d'apparat, antérieur à l'an 50 (coll. Leo Merz).

Intailles et camées, exposition au Musée romain d'Avenches consacrée à l'Antiquité en miniature, jusqu'au 30 septembre 2007.

www.avenches.ch/aventicum

Du premier millénaire au Moyen-Âge

INVASIONS

Au V^e siècle, le Pays de Vaud se peuple d'invasisseurs burgondes qui s'intègrent pacifiquement aux Helvètes. Puis il passe pour cinq siècles sous la domination des rois francs, dont 150 ans au sein du Royaume de Bourgogne où il jouit d'une large autonomie.

IV^e-X^e siècle

MOYEN ÂGE

Au tournant du millénaire, le *comitatus waldensis* (comté de Vaud) est cédé à l'évêque de Lausanne. La *Patria vuaudi* prendra la forme d'un petit Etat au cours du XIII^e siècle sous l'égide des comtes de Savoie, avec Moudon pour capitale. L'Evêché de Lausanne n'en fait pas partie.

X^e-XVI^e siècle

RÉGIME BERNOIS

Les Vaudois sont du côté des vaincus lors des guerres de Bourgogne (1475-1476). En 1536, leur pays est conquis par les Bernois, qui leur imposeront la Réforme et les gouverneront pendant 262 ans. La tutelle bernoise les met à l'abri des guerres européennes.

1536

La Cathédrale de Lausanne

Le cœur de Lausanne bat au rythme de son carillon et de la voix de son guet qui égrène les heures de 22 heures au milieu de la nuit. Notre-Dame de Lausanne est le monument gothique le plus fréquenté de Suisse avec ses quelque 400 000 visiteurs annuels.

A la fois rustique et élégante, riche de trois trésors – son portail polychrome du XIII^e siècle récemment restauré, sa rose médiévale et ses stalles sculptées –, elle demeure pour les Lausannois, tout simplement la « cathé ».

Edifiée entre 1193 et 1235, elle n'a eu de cesse de se transformer, au gré des incendies et des soubresauts de l'histoire dont la Réforme ne fut pas l'un des moindres. Son talon d'Achille? La molasse régionale dont elle est bâtie. Si tendre qu'elle ne résiste au vent, au gel et à la pluie qui la rongent que grâce aux soins incessants des spécialistes.



Notre-Dame domine Lausanne depuis 800 ans.

4 visites guidées gratuites par jour ouvrable, de juillet à septembre (tél. : 021 316 71 61). **Concerts d'orgue** gratuits les vendredis soir de juin à septembre.

www.vd.ch/cathedrale

La création du canton

RÉVOLUTION

Le 24 janvier 1798 est proclamée à Lausanne l'indépendance vaudoise. Les Bernois s'en vont par crainte de l'armée de Bonaparte, qui a placé le Pays de Vaud sous sa protection. Le « Canton du Léman » est alors intégré à l'éphémère République helvétique.

1798

SOUVERAINETÉ

L'Acte de médiation de Bonaparte, le 19 février 1803, crée dans la Confédération helvétique un Canton de Vaud égal aux autres, et lui donne une Constitution républicaine. La première session du Grand Conseil se tient à Lausanne le 14 avril, qui est la seconde date patriotique des Vaudois.

1803

1^{re} CONSTITUTION

La Constitution de 1803 subira, dans le Canton de Vaud, une série de révisions parallèles à celle des autres cantons. Le suffrage universel y fait son apparition en 1831. Les Vaudois, premiers en Suisse, accordent le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal en 1959.

XIX^e-XX^e siècle

Le major Davel

Le héros le plus populaire de l'histoire vaudoise est le major Davel, auteur d'une tentative de révolution ratée, 75 ans avant le départ effectif de l'occupant bernois.

Jean Daniel Abram Davel, responsable militaire de Lavaux, part de Cully le 31 mars 1723, à la tête de trois compagnies. Il marche sur Lausanne. Il est reçu par les conseillers de la ville, qu'il exhorte à la révolte en se proposant comme commandant des troupes. L'occasion était belle : tous les baillis étaient à Berne pour participer à des élections.

Mais le Pays de Vaud n'était pas encore mûr pour l'indépendance. Davel agissait seul, disant obéir aux ordres de Dieu. Il n'a été suivi ni par les seigneurs de Lausanne, ni par le peuple. Immédiatement dénoncé aux Bernois, il fut condamné à mort et exécuté le 24 avril.



Charles Gleyre, *Le major Davel*, 1850.

Huile sur toile, 300 x 270 cm. Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. L'œuvre originale a été presque totalement détruite dans un incendie.

www.vd.ch/beaux-arts

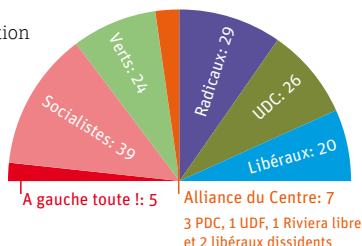
Le canton aujourd'hui

Les forces politiques

Depuis 1946, les forces politiques du canton sont réparties de manière relativement stable entre une majorité de centre droit et une minorité de gauche associée au gouvernement. Le centre droit regroupe les partis libéral, radical, démocrate-chrétien et UDC. La gauche comprend le parti socialiste et A gauche toute!; elle est généralement alliée aux Verts.

Cette répartition se reflète dans la composition du Grand Conseil (*graphique ci-contre*).

Le Conseil d'Etat actuel, élu au printemps 2007, a la même composition que celui de la législature précédente, soit: un libéral, un UDC, deux radicaux, deux socialistes et un Vert.



La nouvelle Constitution

Une nouvelle Constitution est entrée en vigueur le 14 avril 2003, soit 200 ans, jour pour jour, après la création du Canton. Elle est l'œuvre d'une Assemblée constituante, qui a siégé de 1999 à 2002. Les autorités cantonales ont voulu cette révision totale, dans une période de doute et de crise financière, pour renouveler le Canton en lui donnant une charte fondamentale plus claire et plus dynamique.

La nouvelle Constitution a été adoptée par le peuple vaudois le 22 septembre 2002. Sans être révolutionnaire, elle introduit quelques nouveautés originales, aussi bien par rapport à l'ancienne Constitution que par rapport aux constitutions des autres cantons.

NOUVEAUTÉS DE LA CONSTITUTION DE 2003

- le nombre des députés au Grand Conseil est ramené de 180 à 150
- la durée de la législature passe de quatre à cinq ans
- le Conseil d'Etat a à sa tête un président élu par ses pairs pour toute la durée de la législature, contrairement à l'ancien usage où le président changeait chaque année
- les ressortissants étrangers établis dans le canton ont les droits de vote et d'éligibilité sur le plan communal
- un nouveau découpage territorial ramène le nombre des districts de dix-neuf à dix
- l'Eglise réformée perd son statut d'église nationale et devient une institution de droit public à égalité avec l'église catholique

Quelques atouts du canton

LA FORMATION

Avec une université renommée, dont la création remonte à 1537, la deuxième école polytechnique du pays (EPFL) et plus d'une dizaine de hautes écoles supérieures (HES) dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, la santé, la pédagogie, le design, les arts ou encore l'hôtellerie, le canton de Vaud est l'un des principaux lieux de formation du pays.

www.unil.ch

www.epfl.ch

www.vd.ch/enseignement-superieur

LA POPULATION

Le canton de Vaud compte aujourd'hui parmi les plus peuplés de Suisse : 658 659 habitants en 2006, dont 187 628 étrangers ; il arrive ainsi en 3^e position, après Berne et Zurich. Sa population, essentiellement urbaine, se concentre principalement le long de l'arc lémanique et à Yverdon-les-Bains.

www.vd.ch/scris

LE SPORT

Siège du Comité International Olympique (CIO) depuis 1915, Lausanne est devenue officiellement la capitale olympique en 1994. Le canton abrite également le Musée olympique, 22 fédérations et 19 organismes internationaux liés au sport.

www.vd.ch/sport-international

www.olympic.org

LE TOURISME

De la douceur des rives lacustres aux neiges éternelles du sommet des Diablerets, des forêts jurassiennes aux pistes cyclables de la campagne vaudoise, sans compter un patrimoine de plusieurs milliers d'années, l'offre touristique vaudoise est sans conteste l'une des plus variées de Suisse.

www.region-du-leman.ch

L'OFFRE CULTURELLE

Le canton réunit plus de 80 musées cantonaux, communaux ou privés, consacrés aux beaux-arts, aux sciences naturelles, à la technique, à l'histoire suisse ou régionale, ou encore à des thématiques aussi diverses que le jeu ou l'alimentation.

Siège de la Cinémathèque suisse, Lausanne propose une programmation originale de chefs-d'œuvre du 7^e art. La ville doit encore sa renommée à son concours international de danse et au Béjart Ballet.

www.vd.ch/musees

www.cinematheque.ch

www.bejart.ch

Quelques chiffres

Superficie : 321 205 hectares, 4^e canton suisse, 7,8 % du territoire national

Surfaces d'habitat et d'infrastructure : 9,3 %

Surfaces agricoles : 42,4 %

Surfaces boisées : 32,2 %

Surfaces lacustres : 12,1 % (lac Léman, lac de Neuchâtel, lac de Morat, lac de Joux)

Surfaces improductives : 4 % (autres lacs, rivières, glaciers, névés, surfaces sans végétation, végétation improductive)

Point culminant : les Diablerets, 3209 mètres

Point le plus bas : le lac Léman, 372 mètres

Capitale : Lausanne, 5^e ville suisse

Communes : 378, dont 12 de plus de 10 000 habitants

Districts : 10

Frontières : 750 kilomètres, dont 146 avec la France

Plus petite commune : Rivaz (32 hectares)

Plus grande commune : Château-d'Œx (11 374 hectares)

Commune la plus peuplée : Lausanne (117 744 habitants)

Commune la moins peuplée : Goumçens-le-Jux (30 habitants)

Population en 2006 : 658 659, 3^e de Suisse

Accroissement en 2006 : 1,2 %

Densité : 233 habitants par km² (sans les lacs)

Population étrangère : 28,5 %

Emplois en 2005 : 311 930

Secteur primaire : 5,6 %

Secteur secondaire : 19,7 %

Secteur tertiaire : 74,7 %

